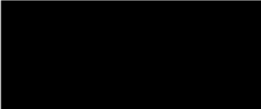


Poissy le 16 octobre 2006

OIP


78 303 Poissy Cedex

Monsieur,

Voici le compte-rendu de l'incident qui m'est arrivé le 10 septembre dernier. N'ayant pas eu de réponse à ce courrier adressé à Madame la directrice et à la direction par deux fois, je vous l'adresse ~~avec mon autorisation pour publication ainsi que pour les précédents courriers que je vous ai envoyés.~~

Le 10 septembre dernier à 20h30 – par bonheur j'étais assis en train de chercher ma pipe -, quand des coups de pied volontaires et d'une telle violence ont été assés à ma porte. Une peur cardiaque m'a pris, d'où une douleur côté gauche, un essoufflement qui ont entraîné une perte de connaissance totale. A mon réveil, j'ai réussi à trouver l'alarme, d'où l'intervention au bout de quelques temps d'un responsable. Je l'ai appelé pour lui demander ce qui c'était passé et pour l'apport d'un stimulant (café, boisson...). Sous l'insistance de ce responsable, les pompiers ont été appelés, et à partir de là ce fut un calvaire.

On m'a trimballé dans un fauteuil jusqu'à la sortie, on m'a demandé de me déshabiller pour une fouille intégrale (ce que j'ai refusé) ; à cause de ce protocole j'ai été enchaîné de la tête aux pieds sans moyen de faire un mouvement, et on me demandait en même temps de me déplacer ! Puis transport à l'hôpital par les pompiers. A l'hôpital, je suis resté enchaîné pendant tout le temps de présence, sans pouvoir m'essuyer les yeux ni faire de mouvement. J'ai même demandé un verre d'eau à un surveillant, il m'a répondu que non, ce n'était pas possible (alors qu'il allait se laver les mains à un lavabo quelques mètres à côté). J'ai également exprimé mon inquiétude quant au retour à la MC : normalement, dans mon état, je circule en ambulance, on ne tint pas compte de mes propos.

Le diagnostic d'un incident, oppression cardiaque a été confirmé par le médecin, là, cela n'a pas porté à conséquences. A ma grande surprise, au retour, ne pouvant bouger, étant installé sur un fauteuil roulant, des surveillants m'ont posé dans un camion, sans ajuster ni caler le fauteuil (freins), ce qui a eu pour effet de me secouer me faire cogner, de me causer vertiges et nausée du transport, car dans ma non-voyance, je suis dans l'impossibilité de me retenir, étant enchaîné, ne pouvant en aucune manière anticiper les mouvements du véhicule.

A l'arrivée, je ne me suis pas plaint du traitement, alors que l'oppression avait repris et que j'étais à deux doigts du malaise au vu du traitement que je venais de subir. Ma seule sauvegarde à l'arrivée est d'avoir rencontré un brigadier qui à ma demande, a bien voulu que je marche avec lui en m'appuyant sur son épaule, ce qui a permis de dissiper le nouveau malaise qui m'envahissait.

On se rend compte alors d'une égalité de traitement (dégradant) qui ne prend pas du tout en les handicaps et les problèmes à traiter. Etant confinés dans une « Unité Sanitaire », nous subissons un traitement non adapté à nos états.